



FFSA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE



**10^{ème} RALLYE TERRE DE LOZERE, 7^{ème} Rallye VHC Retro-Assur - Art et Création
27-28-29 Août 2021**

DECISION N°7

A la suite de la sortie de route du concurrent N° 116 dans l'ES 10, les commissaires sportifs ont décidé d'attribuer aux concurrents gênés sur l'incident, ou n'ayant pas pris le départ, le temps forfaitaire suivant :

19:55.3

Fait à Mende le dimanche 29 Août 2021 à 18 h 30

Le président,

Jean Claude CRESP

les membres,

Guy DESTRESSE

Fabien ZYCH